val d'oise
le département

Cergy, le 3 MAR. 2021

Philippe METEZEAU
Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise
Président de la commission action sociale-santé

D21-DOMS-0369

Affaire suivie par : Emilie MARTIN
☎ : 01.34.25.14.21
courriel : emilie.martin@valdoise.fr

MADAME NADIA METREF
CONSEILLERE DEPARTEMENTALE
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
2 AVENUE DU PARC
CS 20201 CERGY
95032 CERGY PONTOISE CEDEX

Madame la Conseillère départementale,

Par courrier en date du 12 janvier 2021, vous attirez mon attention sur les conditions d'éligibilité à la prime COVID des auxiliaires de vie en emploi direct auprès d'un particulier employeur.

Comme vous le rappelez dans votre courrier, le Conseil départemental du Val d'Oise a approuvé, par délibération, le dispositif de prime exceptionnelle dédiée aux salariés des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) autorisés par le Département pour intervenir en mode prestataire auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, lors de la séance du 25 septembre 2020.

Ce financement entre dans un cadre règlementaire national, qui a résulté d'un accord entre les services de l'Etat et l'Assemblée des Départements de France (ADF) sur les modalités de co-financement d'une prime exceptionnelle, non imposable et non soumise à prélèvements sociaux, pour les professionnels des seuls services prestataires autorisés par les Départements ayant été présents sur le terrain.
A cette fin, les moyens attribués par l'Etat pour le Val d'Oise se sont élevés à moins de 50% du financement global engagé par la Département du Val d'Oise pour les SAAD.

Il n'a pas été envisagé de confier aux Départements la responsabilité de nous substituer aux particuliers employeurs et l'Etat ne nous en a pas donné les moyens.

En espérant que ces informations seront de nature à vous éclairer davantage sur le principe de prime Covid pour les auxiliaires de vie à domicile, je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère départementale, l'expression de ma considération la meilleure.

Philippe METEZEAU

Météau

Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 Cergy-Pontoise cedex

Tél 01 34 25 38 26
Fax 01 34 25 38 50
philippe.metezeau@valdoise.fr
www.valdoise.fr

val d'oise
le département

Nadia METREF
Conseillère départementale du Canton d'Argenteuil 2
Conseillère municipale d'Argenteuil

A21-0000194
13/01/2021

Madame Marie-Christine CAVECCHI
Présidente du conseil départemental

Cergy, le 12 janvier 2021

Réf – NM/OS/2021/0002

Madame la Présidente,

Mon attention a été attirée par Mme Faouzia SERGHINI, auxiliaire de vie à Argenteuil sur les conditions d'éligibilité de la prime COVID que nous avons votée au bénéfice des agents des services d'aide à domicile.

Il apparaît que les salariés travaillant en direct pour les particuliers (CESU) sont exclus du dispositif que nous avons adopté.

Si cette exclusion semble être assez générale sur le plan national, elle n'en demeure pas moins difficilement compréhensible et est considérée comme une injustice par les intéressés qui exercent la même activité professionnelle que ceux à qui nous avons versé une prime.

Je vous serais reconnaissante de l'attention que vous voudrez bien porter à cette situation qui impacte un certain nombre de salariés. En effet, lors de la séance du 16 octobre dernier, à l'occasion du vote de la « convention de partenariat avec la fédération des particuliers employeurs relative à l'accompagnement des particuliers employeurs en matière de perte d'autonomie ou de handicap », vous estimiez que près de 2 000 personnes âgées dépendantes ou personnes en situation de handicap embauchent en direct un auxiliaire de vie en qualité de particulier employeur.

Je vous remercie par avance des informations que vous pourrez me communiquer sur la suite susceptible d'être réservée à ma démarche.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma considération.

Nadia METREF

Conseil départemental du Val d'Oise
Hôtel du Département
2, avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY PONTOISE CEDEX

tél 01 34 25 14 74
www.valdoise.fr
nadia.metref@valdoise.fr